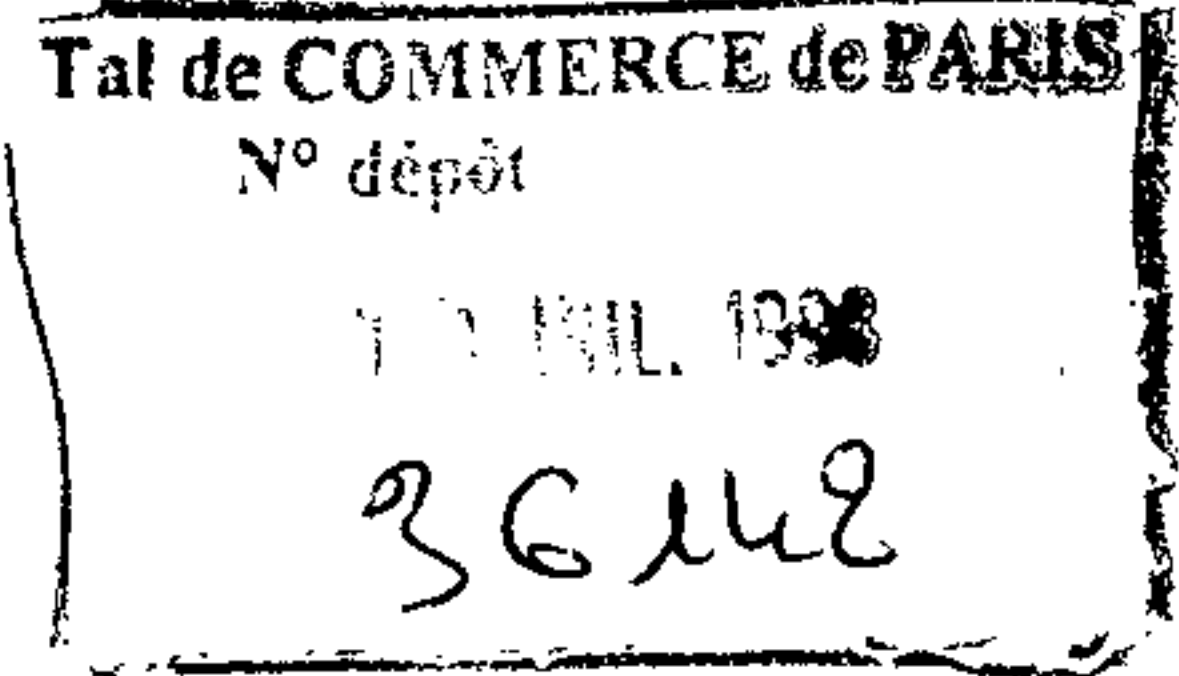


9138919
GEMIPAR

Société Anonyme au capital de 110 760 000 F
92 rue Réaumur 75002 Paris
RCS Paris B 351 185 889

PROCES-VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 30 JUIN 1997



L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept et le trente juin, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société GEMIPAR S.A., les membres du Conseil d'administration se sont réunis au siège social, sur la convocation de leur président.

Sont présents ou représentés :

M. Salomon Milgrom
M. Patrick Pariente
M. Marcel-Paul Gélabert
M. Marcel Gélabert

La séance est présidée par monsieur Salomon Milgrom en sa qualité de Président du Conseil d'administration, lequel, après avoir fait signer le registre de présence par les membres du conseil entrant en séance, constate que la moitié au moins des administrateurs sont présents et que le conseil peut valablement délibérer.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion du conseil est adopté à l'unanimité.

Puis le conseil délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour :

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président rappelle qu'au cours de l'assemblée générale ordinaire annuelle réunie ce jour, il a été notamment décidé de renouveler son mandat d'administrateur pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2003 et statuant sur les comptes clos le 31.12.2002.

Le président du conseil d'administration ayant été nommé à ses fonctions pour la durée de son mandat d'administrateur, il appartient au conseil de statuer sur le renouvellement de son mandat.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident de renouveler monsieur Salomon Milgrom dans ses fonctions de Président du conseil d'administration, pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner à nouveau, monsieur Salomon Milgrom déclare accepter le renouvellement de son mandat et précise qu'il continue de satisfaire à toutes les conditions légales pour l'exercice de ses fonctions.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration, et dans la limite de l'objet social, le Président du conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la société. Il peut en outre déléguer ses pouvoirs, mais seulement pour un objet et une durée limités.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR GENERAL

L'assemblée générale ordinaire qui vient de se tenir a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de monsieur Marcel-Paul Gélabert pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2003 et statuant sur les comptes clos le 31.12.2002

Sur la proposition de son président, le conseil renouvelle le mandat de monsieur Marcel-Paul Gélabert, en qualité de Directeur général, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Dans le cas où monsieur Salomon Milgrom viendrait à cesser d'exercer ses fonctions de président pour quelque cause que ce soit, monsieur Marcel-Paul Gélabert conservera ses fonctions jusqu'à la nomination d'un nouveau président.

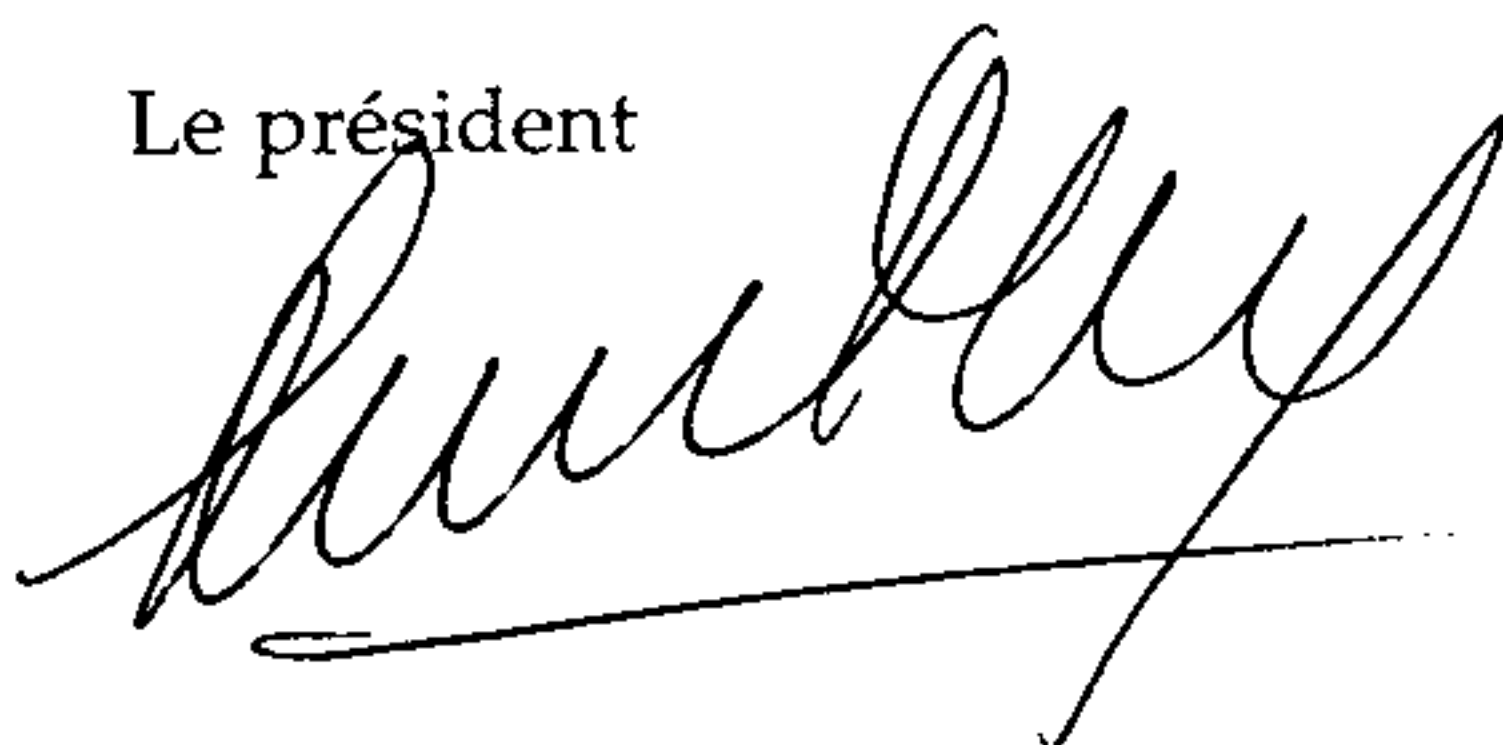
Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner à nouveau, monsieur Marcel-Paul Gélabert déclare accepter le renouvellement de son mandat et précise qu'il continue de satisfaire à toutes les conditions légales pour l'exercice de ses fonctions.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration, et dans la limite de l'objet social, monsieur Marcel-Paul Gélabert, Directeur général, est investi des mêmes pouvoirs que le président pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la société.

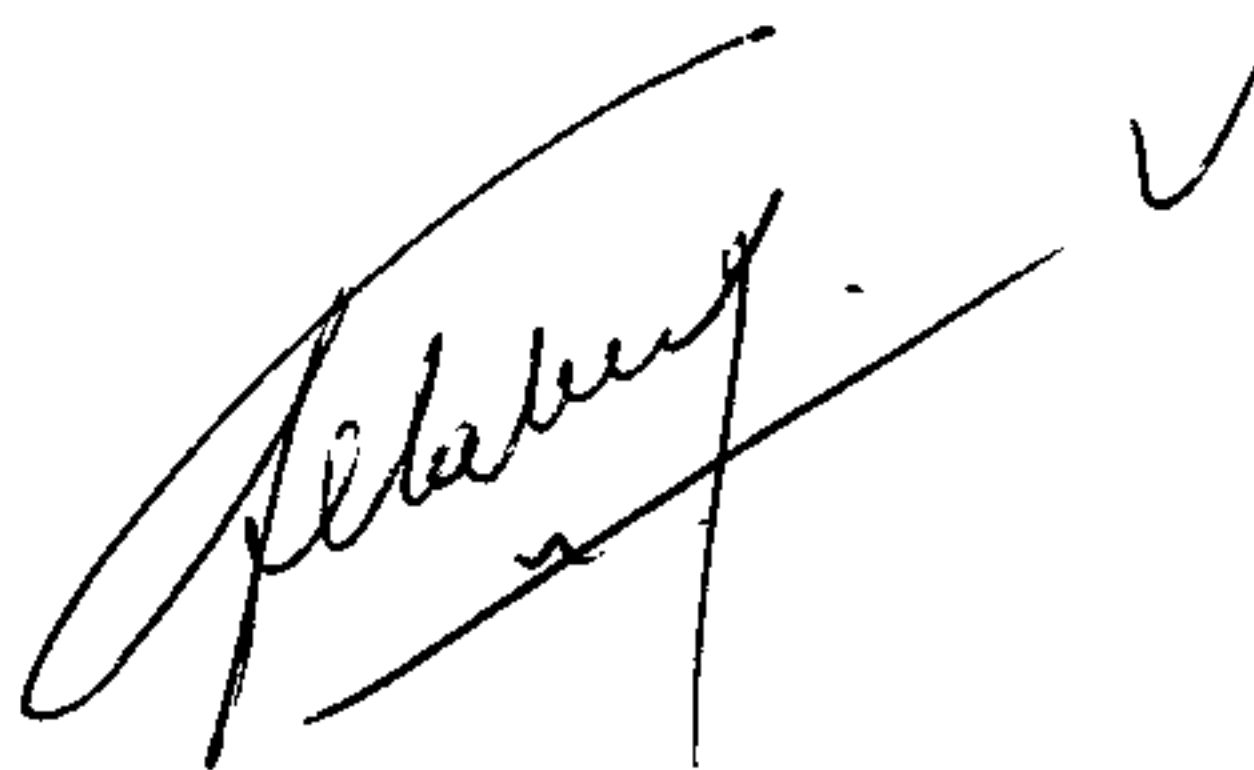
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

- De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le président et un administrateur.

Le président

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the President of the company.

Un administrateur

A handwritten signature in black ink, likely belonging to an administrator, with a checkmark to its right.